

Plan d'action - Municipalité de Sainte-Françoise

2024-2028

Mise en contexte

La SADC, la MRC et la Municipalité de Sainte-Françoise se sont unis pour déployer une consultation publique auprès des citoyen.es de Sainte-Françoise qui a eu lieu du printemps à l'automne 2022.

L'objectif de la consultation était de connaître l'opinion des citoyen.es au sujet du développement de leur municipalité, et dans un deuxième temps, de prioriser les idées de projets avec un plan d'action sur 5 ans.

À partir des données recueillies, le plan a été façonné de la façon suivante. D'abord, les propositions ressorties lors de la consultation ayant reçu trois votes ou plus ont été conservées pour les placées dans le temps selon leur possibilité de réalisation en termes du temps et des ressources humaines, matérielles et budgétaires disponibles.

Les propositions retirées préalablement ainsi que les suggestions de la consultation MADA (Municipalité Amie des Aîné.es) ont ensuite été revues afin de s'assurer que le plan d'action soit représentatif autant que possible de ces deux consultations.

Il faut se rappeler que l'objectif ambitieux de cette démarche est de façonner un plan d'action qui devienne un cadre général des intentions de la municipalité permettant de guider les actions dans le futur. Il va sans dire que pour atteindre ceci, la priorisation et donc l'élagage de certains éléments, a été nécessaire. Ceci ne veut pas dire que des idées non retenues pour ce plan-ci ne seront pas un jour déployées. De plus, le plan d'action en date d'aujourd'hui pourrait devenir désuet si le contexte change menant ainsi à sa révision au cours des 5 prochaines années.

À noter que le grand nombre de suggestions reçues lors de la consultation a rendu le travail de synthèse et de priorisation plus exigeant. Si vous considérez que vos suggestions ne se retrouvent pas dans le plan d'action, sachez que la liste des idées est conservée et sera utilisée chaque fois que le plan d'action sera revisité ou qu'une consultation sera de nouveau débutée. De plus, certaines suggestions sont déjà intégrées soit dans le futur plan de communication de la municipalité ou dans des actions déjà menées en 2023.

Un grand merci encore aux personnes ayant participé à cette consultation qui aura permis d'établir ce plan d'action sur 5 ans.

Entre le début de la consultation publique et la rédaction de ce plan d'action, des initiatives ont débuté.

2023: Ce qui est déjà fait ou qui le sera cette année

- Consultation publique pour le développement de Sainte-Françoise et dépôt d'un rapport
- Formation de comités citoyens pour les 5 à 7 et le café communautaire
- Tenue de 5 à 7 mensuels organisés par les citoyens
- Rédaction d'un plan de communications
- Réfection de la cabane de la patinoire

Suivi du plan d'action

Les rencontres de travail du mois de mai de chaque année porteront à leur ordre du jour le suivi de la mise en œuvre du plan d'action.

Le souhait du conseil municipal est de tenir une activité par année pour faire un suivi de ce plan d'action et célébrer les accomplissements, mais il faut avoir le budget pour la tenir.

Plan d'action: Amélioration du milieu de vie

2024

1. Soutenir et accompagner l'organisation citoyenne d'événements rassembleurs

- Embaucher une ressource en loisirs pour appuyer les comités citoyens et poursuivre le développement des loisirs
- Consolider et promouvoir les événements rassembleurs tels que les 5 à 7
- Consolider et promouvoir les activités du café communautaire
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles et la création de liens entre les citoyen.nes

2. Bonifier les communications et les relations de la municipalité

- Déployer le plan de communications
 - Développer des liens forts et vivants dans l'organisation d'événements avec la MRC (volet attractivité et immigration), la Fabrique, et les organismes et entreprises du territoire qui organisent des activités rassembleuses
 - Solidifier le sentiment d'appartenance en bonifiant les communications par des ajouts ludiques tels que des portraits de citoyens, etc
-

2025

1. Favoriser les contacts avec les jeunes et les parents

- Consulter les jeunes directement à l'école au sujet de l'amélioration de l'offre de jeux, d'équipements et d'animation et prioriser les suggestions
- Développer des liens forts et vivants avec l'école primaire et la bibliothèque

2. Miser davantage sur les liens intergénérationnels

- Développer des ateliers intergénérationnels permettant le partage des connaissances des aîné.es aux plus jeunes

3. Évaluer et bonifier les initiatives en place

- Évaluer les retombées des 5 à 7, café, patinoire, jardin et réfléchir à leur avenir, notamment sur les façons dont il pourrait répondre à d'autres besoins (dépanneur, animation des jeunes, etc.)
-

2026

1. Développer et assurer la pérennité des loisirs pour les jeunes en collaboration avec les municipalités avoisinantes

- Investir dans l'offre de jeux, d'équipements et d'animation pour les jeunes de façon complémentaire à l'offre des municipalités en périphérie
- Rechercher des sources de financement pérennes pour la poursuite de l'animation des jeunes en collaboration avec les organismes locaux responsables de la clientèle jeunesse

2. Contribuer à la rétention des aîné.es dans la municipalité

- Développer des activités de loisirs choisis par et pour les aîné.es de la municipalité tout en réfléchissant aux moyens de transport pour accéder à ces activités
 - Informer sur les services disponibles sur le territoire pour bien vieillir chez soi
 - Sensibiliser sur le bon voisinage
-

2027

Enrichir le sentiment d'appartenance par l'embellissement du village dans une démarche concertée

- Consulter la population au sujet de l'implantation d'oeuvres d'art durables, d'aménagement paysager, de bacs à fleurs ou autres au sein du village
 - Appuyer la création d'un comité citoyen d'embellissement
 - Amorcer une réflexion au sujet de l'entretien de ces éléments (employé ou bénévole)
 - Accompagner les personnes intéressées à participer à un processus de projet d'art urbain concerté
-

2028

Développer un lien à la nature et consulter la population sur la place du tourisme

- Démarrer une réflexion municipale et consulter la population sur la place actuelle et potentielle du tourisme dans Sainte-Françoise
- Amorcer une réflexion municipale sur l'offre potentielle de sentiers pédestres, de belvédères ou d'autres éléments d'envergures favorisant un lien à la nature
- Planifier les besoins en employés (développement, défrichage, construction, entretien) au besoin
- Rechercher du financement et développer des liens forts avec les organismes/regroupement de financement

Des explications

Certaines idées ambitieuses qui ont reçu beaucoup de votes ne se retrouvent pas dans le plan d'action. Dans un souci de transparence et de sensibilisation à la réalité de notre municipalité, le Conseil a jugé pertinent de vous informer des raisons pour lesquelles la situation actuelle ne permet pas d'aller de l'avant avec certaines de ces idées. À noter que le contexte pourrait changer et mener au déploiement des ces idées dans le futur.

Idées proposées	Explications
Propositions d'activités de nature commerciale	
<ul style="list-style-type: none">• Démarrer un magasin général, une petite épicerie de proximité ou un dépanneur• Démarrer une microbrasserie	Sans s'opposer à ces projets, la municipalité ne peut pas devenir porteuse de tels projets de nature commerciale.
Propositions recoupant la mission de certains organismes du territoire	
<ul style="list-style-type: none">• Démarrer une maison des jeunes• Démarrer une garderie Centre de la petite enfance (CPE) à proximité	La municipalité ne souhaite pas prendre la place d'organismes du territoire. Pour que ces projets prennent forme, leur implication est essentielle. La Maison des jeunes de Trois-Pistoles et le Centre de la petite enfance la Baleine Bricoleuse seraient à contacter pour leur contribution dans de tels projets.
Propositions en lien avec l'acquisition de l'église	
<ul style="list-style-type: none">• Acquérir l'église pour créer un endroit culturel, touristique et des expositions d'œuvre d'arts ouvert tout au long de l'année où l'on retrouverait un café rencontre qui offrirait des produits régionaux avec des musiciens à l'occasion• Développer un projet communautaire pour le maintien et la sauvegarde de l'église	L'église n'est pas en vente actuellement. La consultation publique a démontré l'intérêt de la population quant à l'avenir de l'église et la municipalité en prend note. La réflexion pourra être approfondie si l'église est mise en vente dans le futur.

Propositions limitées par les infrastructures actuelles de la municipalité et les réglementations

- Modifier la limite de vitesse des rangs à proximité de la ville en passant de 90 à 50 km/h et ce dans un rayon de 8 km avant et après le village

La municipalité n'a pas de contrôle sur les limites de vitesse des routes numérotées. Pour faire une demande, il faut s'adresser directement au Ministère du Transport.

Gains suite aux demandes du conseil à ce jour :

- Ajout d'enseignes lumineuses de vitesse aux entrées du village
- Réduction de la vitesse dans la zone scolaire à 30 km/h
- Panneau : " Attention à nos enfants " dans le village

-
- Construire un trottoir adéquat
 - Ajout d'une large bande de circulation piétonne et cycliste sur toutes les rues situées au village afin de favoriser la cohabitation des transports et des déplacements tout en les sécurisant

Malgré que cette idée serait pertinente pour la cohabitation des transports actifs avec les voitures, il n'est pas possible de la mettre en place pour l'instant considérant l'espace restreint dans le village actuellement, les rues sont trop étroites et les capacités de travailler sur ce projet à l'interne. Tout ce qui touche la route principale du village, qui est une route numérotée, est du ressort du ministère. De plus, il faudrait faire des ententes avec toutes les personnes qui habitent sur la principale pour qu'ils/elles cèdent du terrain pour la construction de trottoirs.

-
- Déneiger les trottoirs

Le déneigement de trottoir nécessite une machinerie spécialisée et dispendieuse que la municipalité ne possède pas. De plus, le manque de main d'œuvre ne rendrait pas ce service possible. Finalement, selon les réglementations en vigueur, la municipalité devient responsable de tous les accidents qui surviennent sur les trottoirs qu'elle déneige, et étant donné les deux points mentionnés précédemment, il ne lui serait pas possible d'assurer un déneigement impeccable en tout temps. C'est pourquoi il ne lui est pas possible de déneiger les trottoirs.

Autres propositions

- Ne pas décider les choses avant les assemblées pour que les gens aient plus à cœur d'y participer pour faire une différence

Certains projets d'envergure demandent des discussions préalables entre les conseillers, le maire et la directrice générale pour des raisons de compréhension et de prises de décision rapides qui surviennent au quotidien d'un projet. Il est toutefois possible de poser des questions lors des rencontres du Conseil pour mieux comprendre les sujets ou même s'y opposer. L'horaire des rencontres est disponible sur le site web de la municipalité. Les rencontres de travail ont été rendues publiques et personne ne s'est présenté dans la dernière année.

-
- Remplacer le panneau d'information numérique à l'entrée du village par un babillard en bois où les gens peuvent venir y mettre de l'information

La municipalité vient de recevoir du financement pour implanter cette enseigne lumineuse. Une possibilité serait de la déplacer en dehors du village pour moins nuire les habitations à proximité avec sa luminosité.

Travaux d'amélioration effectués à ce jour:

- Effort de contrôle de la luminosité avec l'emploi d'images foncées
- Fermeture plus tôt de l'enseigne

